Agence Régionale de Santé Normandie

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Alençon, le 17 janvier 2024

Affaire suivie par Romain Bonneric

mail : romain.bonneric@ars.sante.fr

tél : 07 61 16 19 41

MONSIEUR LE MAIRE
COMMUNE VAL-AU-PERCHE
MAIRIE

61260 VAL-AU-PERCHE

PSV - Type d'eau T1

Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers en Mairie

Ces analyses sont consultables sur http://www.eaupotable.sante.gouv.fr

SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE

Prélèvement	00142154		
Unité de gestion	0221	SIAEP DU BASSIN DE L'HUISNE	
Installation	**TTP**	**000598**	**STATION PECHERIE**
Point de surveillance	P	0000000628	SORTIE STATION PECHERIE
Localisation exacte		ROBINET EXTERIEUR EAU TRAITÉE	
Commune		VAL-AU-PERCHE	

Prélevé le : **lundi 08 janvier 2024 à 10h45**
par : LAURA GUEDON
Type visite : P2

Mesures de terrain

Résultats	*Limite de qualité*		*Référence de qualité*	
	inférieure	*supérieure*	*inférieure*	*supérieure*

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABEO ORNE 6102
Type del'analyse : METC1 Code SISE de l'analyse : 00149556 Référence laboratoire : O.2024.86-2-1

	Résultats		*Limite de qualité*		*référence de qualité*	
			inférieure	*supérieure*	*inférieure*	*supérieure*
MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
Chlorothalonil-4-hydroxy	<0,020	µg/L		0,10		
Chlorothalonil SA	0,037	µg/L		0,10		
Terbuthylazine métabolite LM6	<0,020	µg/L		0,10		
MÉTABOLITES PERTINENTS						
Chlorothalonil R471811	**0,463**	**µg/L**		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00142154)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité fixées pour le "chlorothalonil R471811". La concentration mesurée dans le cadre du contrôle renforcé est inférieure à la valeur sanitaire transitoire définie par précaution par le ministère de la santé. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage.

le Technicien Sanitaire
et de Sécurité Sanitaire
Romain BONNERIC